

Mythe et images.

Georges Dumézil au miroir de l'histoire de l'art

Martin Galinier

DANS **REVUE HISTORIQUE** 2005/1 n° 633 , PAGES 3 À 29

ÉDITIONS **PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE**

ISSN 0035-3264

ISBN 2130550444

DOI 10.3917/rhis.051.0003

Date de mise en ligne : 01/12/2007

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://shs.cairn.info/revue-historique-2005-1-page-3?lang=fr>



Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...
Scannez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



Distribution électronique Cairn.info pour Presses Universitaires de France.

Vous avez l'autorisation de reproduire cet article dans les limites des conditions d'utilisation de Cairn.info ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Détails et conditions sur [cairn.info/copyright](https://shs.cairn.info/copyright).

Sauf dispositions légales contraires, les usages numériques à des fins pédagogiques des présentes ressources sont soumises à l'autorisation de l'Éditeur ou, le cas échéant, de l'organisme de gestion collective habilité à cet effet. Il en est ainsi notamment en France avec le CFC qui est l'organisme agréé en la matière.

*Mythe et images. Georges Dumézil au miroir de l'histoire de l'art*¹

Martin GALINIER

L'œuvre de Georges Dumézil porte sur l'étude de textes en langues diverses et rares. Dans cet exercice, il n'oublia pas d'intégrer ce que sa curiosité considérait comme des documents complémen-

1. Cet article est tiré de l'habilitation à diriger les recherches soutenue en décembre 2003 à l'Université de Paris IV, sous la direction de M. François Baratte. Je remercie les membres du jury (outre M. Baratte : Annie-France Laurens, Jean-Charles Balty, François Lissarrague et Manuel Royo) des remarques, critiques et conseils formulés à cette occasion : je me suis efforcé d'en tenir compte.

Abréviations usitées :

Ouvrages de Georges Dumézil :

- GD, 1947 : La triade « Jupiter Mars Janus » ?, *Revue de l'histoire des religions*, 132, 1947, p. 115-123.
 GD, *JMQ I : Jupiter, Mars, Quirinus. Essai sur la conception indo-européenne de la société et sur les origines de Rome*, Paris, 1941.
 GD, *JMQ II : Jupiter, Mars, Quirinus II. Naissance de Rome*, Paris, 1944.
 GD, 1956 : *Déeses latines et mythes védiques*, Bruxelles, 1956.
 GD, *ME I : Mythe et épopée I. L'idéologie des trois fonctions dans les épopées des peuples indo-européens*, Paris, 1986 (5^e éd. [1968]).
 GD, *ME III : Mythe et épopée III. Histoires romaines*, Paris, 1981.
 GD, 1983 : *La courtisane et les seigneurs colorés. Esquisses de mythologie*, 36, Paris, 1983.
 GD, 1985 : *Heurs et malheurs du guerrier*, Paris, 1985.
 GD, *RA : La religion romaine archaïque*, Paris, 1987 (2^e éd., 1974 [1966]).
 GD, 2000 : *Mythes et dieux de la Scandinavie ancienne*, Paris, 2000 (édition établie par François-Xavier Dillmann).
 Duval, 1981 : Paul-Marie Duval, La fin du monde et sa renaissance sur une monnaie gauloise du Cotentin ?, *CRAI*, 1981, p. 376-382 ;
 Duval, 1987 : Paul-Marie Duval, *Monnaies gauloises et mythes celtiques*, Paris, 1987.
 Fischer, 1998 : Brigitte Fischer, les monnaies et les mythes celtiques, dans *À la rencontre des dieux gaulois. Un défi à César* (catalogue d'exposition), Dijon, 1998.

taires : les œuvres figurées. En cela, il se présentait comme historien, usant de l'ensemble du matériel disponible pour ce qu'il nommait la « comparaison génétique », définie comme « la considération de faits homologues observés aux origines des peuples de civilisation apparentée »². Le recours aux images est cependant exceptionnel. C'est cet usage qui m'intéresse. Il n'a pas, à ma connaissance, fait l'objet de l'attention d'un « historien de l'art », entendons un historien qui examine en priorité les documents figurés, ce qui n'exclut bien sûr pas le recours aux textes ou à l'archéologie pour reconstituer le contexte originel des images.

Cette réflexion rassemblera les documents iconographiques de deux des cultures abordées par cet immense spécialiste des langues : le monde celtique et le monde italo-romain. On constatera que, à la différence des polémiques l'ayant opposé aux historiens de Rome ou de l'Inde, les propositions de G. Dumézil relatives aux images ont été ignorées de ceux qu'il corrigeait ou contredisait. Les deux champs d'étude (comparatisme indo-européen / iconographie) s'ignoraient l'un l'autre. D'où l'intérêt de les rapprocher aujourd'hui.

PRINCIPES MÉTHODOLOGIQUES ET IMAGES CELTIQUES

L'art de la critique

Dès 1944, en réponse à un ouvrage de 1942³, G. Dumézil avait tracé des limites méthodologiques claires quant au décryptage des

Hermansen, 1940 : Gustav Hermansen, *Studien über den italischen und den römischen Mars*, Copenhague, 1940.

Mattingly, 1960 : Harold Mattingly, *Roman Coins from the earliest Times to the Fall of the western Empire*, Londres, 1960 (1^{re} éd., 1928).

Scheid-Svenbro, 1997 : John Scheid et Jasper Svenbro, Le comparatisme, point de départ ou point d'arrivée ?, dans *Le comparatisme en histoire des religions. Centre de recherches d'histoire des religions*, François Bœspflug et Françoise Dunand (dir.), Paris, 1997, p. 295-312.

Sydenham, 1952 : Edward A. Sydenham, *The Coinage of the Roman Republic*, Londres, 1952.

Zehnacker, 1973 : Hubert Zehnacker, *Moneta. Recherches sur l'organisation et l'art des émissions monétaires de la République romaine (289-31 avant J.-C.)* (Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome, 222), Rome, 1973.

2. GD, 1947, p. 119, n. 2. Voir également GD, *ME III*, p. 10-11.

3. Pierre Lambrechts, *Contributions à l'étude des divinités celtiques*, Université de Gand, Publications de la Faculté des lettres, 93, Bruges, 1942.

images. Le caractère global de ces prolégomènes scientifiques m'amène à en citer de longs extraits⁴ :

« (...) Tout d'abord, y a-t-il un dieu gaulois dans la pose bouddhique ? On rencontre dans cette pose des personnages dont tous les autres caractères sont divers : des déesses, un dieu à un seul visage (parfois sans attribut celtique, parfois sous le pétase de Mercure), un tricéphale, un dieu à ramure de cerf. En prenant comme caractéristique le trait qui l'est évidemment le moins mais qui se trouve en facteur commun – la manière de s'asseoir –, ne pousse-t-on pas déjà subrepticement à l'identification, à l'universalisme ? En fait, il y a d'une part la pose, dont nous ignorons le sens et l'origine, et de l'autre les dieux qui, dans des conditions que nous ignorons également, adoptent cette pose. Si, dans un invraisemblable avenir, un archéologue ne disposant plus de textes hagiographiques ni généralement de donnée sur le caractère des Saints chrétiens, rencontrait un saint Martin à cheval partageant son manteau et un saint Georges à cheval terrassant le dragon, aurait-il le droit de regarder ces deux images comme des figurations diverses “du” Saint “cavalier” ? “Le” dieu dans la pose bouddhique est dans le même cas. Cette réflexion va loin : il n'est même pas sûr, à en juger surtout par les mythologies des Celtes insulaires, qu'on ait le droit de parler “du” dieu tricéphale, “du” dieu à la ramure de cerf : il se peut que le triple visage et la ramure soient de simples conventions graphiques, exprimant une qualité générale, telle l'auréole des Saints chrétiens, tels les bras multiples de maint dieu de l'Inde, et qu'ils ne se réfèrent pas à ce qu'il y a de spécifique dans chaque divinité.

« Admettons pourtant que ce soit le cas et ramenons le problème à identifier le dieu à ramure de cerf par exemple et le tricéphale. Suffit-il vraiment pour être un Mercure, qu'un dieu tienne une bourse dans sa main ? Et suffit-il que deux dieux tiennent une bourse pour qu'ils soient le même dieu ? Nous sommes, avec ces monuments, dans une religion décomposée, sans théologie. Plus de druides, plus de guerriers gaulois. L'aristocratie s'est romanisée. Seuls les marchands, les gens de métier, les paysans restent en partie fidèles à de vieux dieux : est-il étrange que des attributs aussi éloquents, aussi prometteurs, aussi sympathiques que la bourse ou la corne d'abondance se rencontrent un peu partout, dans la main de dieux divers, sans que pour cela on soit nécessairement en présence de ce qui avait été, dans la théologie druidique, le premier dieu de la hiérarchie, à plus forte raison sans qu'on ait nécessairement affaire à un seul et même dieu ? L'*interpretatio romana* n'était pas un code impératif et limitatif, un catalogue d'appellations contrôlées : un groupe de dévots pouvait toujours prêter à son dieu, fût-il mineur et minime, un attribut du Mercure romain, sans que nous soyons en droit d'y voir un aspect de ce qu'on appelle trop vite “le”

4. GD, *JMQ II*, p. 30-32.

Mercuré gaulois. César, certes, a connu un dieu qu'il a comparé à Mercuré ; cela ne veut pas dire que, un ou deux siècles plus tard, tous les dieux gaulois qu'on rencontre plus ou moins assimilés à Mercuré fussent justement celui-là. »

Suit un bref catalogue critique d'œuvres gauloises, qui insiste sur le caractère aléatoire de la bourse ou du sac comme attribut de divinités. La conclusion est ferme :

« On conçoit que, par de tels procédés, on puisse, de proche en proche, amener à l'unité une bonne partie des dieux gaulois – pourquoi pas tous ? (...) Chaque fois qu'on voudra bien se reporter aux quelques monuments circonstanciés qui semblent non seulement juxtaposer des attributs mais figurer encore un mythe ou du moins y faire allusion, on restera frappé de la différence irréductible qui les sépare. »

Éloge d'une mise en série exigeante, éloge du bon sens aussi : l'association d'images ne suffit pas, on doit déchiffrer les combinaisons iconographiques complexes pour espérer éclairer, en s'assurant de la cohérence chronologique et culturelle, les images plus synthétiques. Les documents les plus difficiles servent de mise à l'épreuve du système interprétatif ; à cette condition, le produit de l'expérimentation ne sera pas certain, il aura le mérite d'être plus cohérent que les hypothèses antérieures.

Cette exigence rejoint celle, classique, de l'histoire et de l'histoire de l'art. Mais les critiques duméziliennes s'appuient davantage sur des considérations propres à l'histoire des religions et à la nécessaire rigueur des sciences humaines, qu'à une véritable attention à l'iconographie. Ce qui amène le comparatiste à contester l'interprétation des dieux gaulois est certes le constat que les « séries » de P. Lambrechts sont trop générales, mais surtout le fait que la structure religieuse déduite de ces séries est en contradiction avec ce que, par d'autres biais, lui-même a décrypté du panthéon gaulois. C'est l'identification de « déesses-mères » ou d'un « Mercuré » comme divinités dominantes du panthéon gaulois, et la reconstitution de la religion des Celtes sur ce paradigme, qui suscitent la réaction de G. Dumézil. Elle porte bien sur la méthodologie, mais à deux niveaux : l'usage des images est délicat, les séries doivent être définies correctement (ce principe vaut pour tout type de document) ; les enseignements à tirer des images doivent être conformes à la nature des documents. En l'occurrence, il apparaît à G. Dumézil illusoire de reconstituer la religion celtique à partir d'images gallo-romaines : postérieures à la conquête césarienne, elles n'illustrent pas de proto-mythes celtiques, et elles ne disent rien non

plus d'une religion gauloise d'époque impériale⁵. En l'état actuel de la documentation, et en dépit des apports réguliers des chercheurs⁶, le constat de G. Dumézil reste d'actualité pour les documents iconographiques. Le chaudron de Gundestrup, dont la riche iconographie est souvent évoquée, n'est pas le Vase François⁷ de l'iconographie celtique.

On le voit, les réticences du comparatiste sont d'abord liées à une conception exigeante de l'histoire des religions. On retrouve cette prudence dans le domaine italien, à propos de l'appellation « déesse-mère » donnée à des représentations du sanctuaire de Fortuna Primigenia à Préneste. Le commentaire dumézilien ne porte en rien sur l'archéologie, mais sur l'interprétation religieuse des fouilles :

« D'autre part la notion de “déesse-mère en soi”, sans précision sur ce que sont les enfants ou l'enfant de la déesse, est beaucoup moins usuelle dans la pratique religieuse que dans les livres des modernes historiens ou théoriciens des religions, qui la fabriquent surtout à partir de représentations figurées produites par les fouilles et dont nous n'avons pas la clef, dont nous n'avons *plus* le commentaire discursif que leur donnaient leurs adorateurs. »⁸

Il poursuit, discutant les théories d'A. Brelich⁹ :

« Les p. 20-22 de M. Brelich, fondées sur “le type iconographique d'une déesse avec un ou plusieurs enfants dans les bras”, me paraissent

5. GD, *JMQ II*, p. 27-28 : « Après la persécution qui, au I^{er} siècle de notre ère, réduisit les derniers druides au rôle de sorciers de campagne et bientôt à la disparition pure et simple, la religion s'est transformée. (...) Les dieux qui ont le mieux gardé un caractère fonctionnel sont ceux qu'à sauvés, mais en les ravalant, la dévotion de quelques corps de métier. (...) Vouloir se faire une idée de la religion des druides gaulois d'après l'admirable collection qu'Espérandieu a constituée des représentations gallo-romaines, c'est une gageure désespérée. » Il fait ici allusion au corpus réuni par Emile Espérandieu, *Recueil général des bas-reliefs, statues et bustes de la Gaule romaine* (15 vol.), Paris, 1907-1966. Signalons la révision progressive du corpus, par les soins d'Henri Lavagne, sous le titre *Nouvel Espérandieu. Recueil général des sculptures sur pierre de la Gaule* : le tome 1 concerne Vienne (Isère) et est paru en 2003.

6. Se reporter à la bibliographie de deux colloques de l'École française de Rome : *Rites et espaces en pays celtique et méditerranéen. Étude comparée à partir du sanctuaire d'Acy-Romance* (Collection de l'École française de Rome, 276), Stéphane Verger (dir.), Rome, 2000 ; et *Les rites de victoire*, colloque qui s'est tenu en avril 2001 autour des fouilles du sanctuaire de Ribemont-sur-Ancre (actes à paraître). Deux articles de méthodologie dus à John Scheid sont disponibles : Les « inhumés » d'Acy-Romance vus de Rome. Réflexions sur la comparaison, dans le colloque paru en 2000, p. 141-150 (les principes énoncés par J. Scheid p. 142-144, relatifs aux dangers de l'exercice comparatif, sont d'une grande utilité) ; et Pour une archéologie du rite, *Annales, histoire, sciences sociales*, 55, 3, 2000, p. 615-622.

7. Les très nombreuses scènes mythologiques de ce cratère grec, daté de 570 avant J.-C., sont accompagnées d'inscriptions facilitant l'identification des scènes et des personnages : *Bolletino d'Arte*, Serie speciale, 1, 1981.

8. GD, 1956, p. 83.

9. Angelo Brelich, *Tre variazioni romane sul tema delle origini* (Nuovi Saggi 14, Università di Roma, Pubblicazioni della Scuola di Studi Storico-religiosi, 2), Rome, 1956 : d'après GD, 1956, p. 76.

contenir plusieurs glissements dangereux, notamment, p. 21 : “La déesse avec un ou plusieurs enfants n’est, elle-même, qu’une *variante* de la déesse – plus ou moins nue – qui peut être représentée avec ou sans enfant.” Je sais bien que ces considérations sont usuelles chez les archéologues, mais les historiens des religions devraient y résister, ne pas dire, avec valeur générale, “la” déesse à l’enfant ou aux enfants, etc. *Il n’y a que des cas particuliers*. D’autre part, un type iconographique aussi naturel que celui d’une femme portant ou allaitant son ou ses enfants peut s’appliquer, s’étendre à des déesses entièrement diverses (...). L’une [Mater Matuta de Satricum], Aurora et déesse tante, l’autre [Fortuna Primigenia de Préneste], déesse mère des dieux souverains, pouvaient également s’approprier et se sont en effet appropriées le même type de statue, mais loin d’être pour cela “parentes”, loin de “formuler un même thème religieux”, elles n’ont rien de commun dans leurs théologies. »¹⁰

Il en est de même dans un autre dossier romain, celui de Diane, pour laquelle on dispose de groupes statuaires « maternels » : ce type de représentation ne réduit en rien la fonction de Diane à celle de « déesse-mère »¹¹. De même pour Feronia : son sanctuaire de Capène a produit « quantité d’objets votifs qui prouvent qu’on lui attribuait une puissance curative : des pieds, des mains, des têtes, des yeux de terre cuite, des figures de bébés emmaillotés et, en grande abondance, des statuettes de bêtes de labour »¹². Et G. Dumézil de conclure, pessimiste – ou lucide :

« L’archéologie nous a peu servi [dans le dossier comparatif déesses latines / mythes védiques]. Nous l’avons plutôt rencontrée dans le camp adverse, fournissant d’arguments trompeurs des interprétations illusoire. Par exemple le “type iconographique” qui leur est plus ou moins commun n’empêche pas Mater Matuta, déesse tante choyant son neveu, de n’avoir rien de commun avec Fortuna Primigenia, mère du dieu souverain. Bien entendu, l’archéologie n’est pas compromise dans cette affaire, mais seulement une méthode d’extrapolation si tentante, si facile, qu’une carrière infinie lui reste promise. L’étude des religions, malheureusement, n’y gagnera rien. »¹³

Ni l’archéologie en tant que telle ni l’iconographie en tant que méthode ne sont contestées par ces remarques, et pas davantage améliorées – si l’on excepte l’invitation à davantage de retenue dans l’interprétation. La discussion se limite à dénoncer des erreurs de perspective. Il n’en demeure pas moins que la mise en série paraît à

10. GD, 1956, p. 83, n. 1.

11. GD, *RR4*, p. 410, n. 3.

12. GD, *RR4*, p. 417-418.

13. GD, 1956, p. 117.

G. Dumézil un instrument délicat à manier, apte à provoquer des confusions si l'on n'éclaire pas les images par un autre outil : la comparaison, la mise en contexte¹⁴.

Les limites de la méthode

Cet exercice comparatif a amené G. Dumézil à élaborer, pour quelques monnaies gauloises, des interprétations basées sur la mythologie irlandaise¹⁵. Il a rapproché une monnaie des Unelli (fig. 1 ; III^e-II^e siècle avant J.-C.), inspirée d'un statère d'or de Philippe II¹⁶, du chaudron du dieu Dagda mentionné parmi les talismans fonctionnels des Tuatha Dé Danann. Dispensateur inépuisable de nourriture, ce chaudron était accompagné de la pierre de Fál « qui pousse un cri sous chaque roi qui prend la souveraineté de l'Irlande », d'une épée, possédée par Nuada, et de la lance de Lug¹⁷. La dérivation gauloise s'affirme dans les différences par rapport au prototype macédonien :

- le statère présente sur l'avvers une tête laurée d'Apollon, et sur le revers un aurige menant un bige au galop ; sous le cheval est représenté un canthare, et sous la ligne de sol sur laquelle s'appuient les jambes des chevaux, l'inscription grecque *Philippe* ;
- la copie des Unelli comporte sur l'avvers une tête, sur le revers un cavalier, les deux étant, selon G. Dumézil, « non significatifs » car inspirés du modèle macédonien ; les roues du char et le second cheval ont disparu, l'aiguillon (ou le fouet de l'aurige)

14. De manière paradoxale, G. Dumézil ne remet pas en question l'existence d'un archétype de la déesse-mère, « selon les vues de mon collègue et ami M. Mircéa Éliade (...) » (GD, 1956, p. 83, n. 1). Or, l'approche universaliste de M. Éliade gomme les différences historiques et religieuses des sociétés étudiées, jusqu'à réduire les cas particuliers à un phénomène humain constant, permanent et valable partout. À ce propos, Yves Labbé, *Réflexions philosophiques sur la comparaison*, dans *Le comparatisme en histoire des religions. Centre de recherches d'histoire des religions*, François Bœsflug et Françoise Dunand (dir.), Paris, 1997, p. 23 à 43, plus particulièrement p. 32-33 ; et pour une critique des « archétypes transhistoriques » : Scheid-Svenbro, 1997, p. 296-297.

15. Dans GD, *JMQ I*, p. 227-231 ; et GD, 1983, p. 112-113.

16. Miklós Szabó, Mercenariat, dans *Les Celtes* (catalogue d'exposition), Paris, 1997, document de la p. 356 ; une autre version du statère existe, avec sous le cheval un trident : *La Macédoine de Philippe II à la conquête romaine* (catalogue d'exposition), Athènes, 1993, p. 56, fig. 47-48. Pour une étude circonstanciée du monnayage de Philippe II, se reporter à Georges Le Rider, *Le monnayage d'argent et d'or de Philippe II frappé en Macédoine de 359 à 294*, Paris, 1977.

17. Dans la mythologie irlandaise, les Tuatha Dé Danann constituent la quatrième vague d'invasion de l'île ; quoique vaincus par les Gaëls, ils en sont les dieux et arrivent en Irlande pourvus d'un certain nombre d'objets de pouvoir leur assurant compétences dans les domaines de la souveraineté (pierre de Fál), de la guerre (épée et lance) et de la « richesse » (chaudron) : GD, *JMQ I*, p. 227-231. Pour une traduction intégrale, se reporter à Christian Guyonvarc'h, *Textes mythologiques irlandais I (Celticum, 11.1)*, Rennes, 1980, p. 12, 80 et 83.

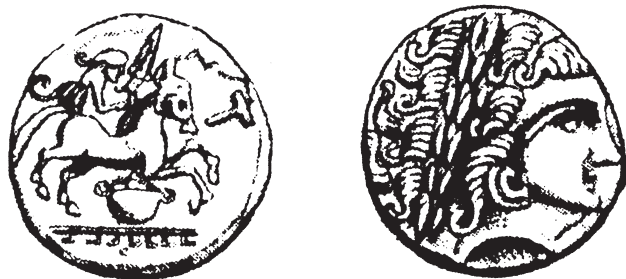


Fig. 1. — Monnaie des Unelli

s'est transformé en épée, le canthare en chaudron ; par contre le monétaire gaulois a ajouté divers éléments, que G. Dumézil interprète en fonction des quatre talismans irlandais :

« Il est possible qu'un assortiment très voisin [des talismans irlandais] soit figuré sur une monnaie des Unelli (...). Sont réunis un vase et une "base" pouvant signifier terre ou pierre (en dessous du cheval), un maillet (devant la tête), une épée tenue par le cavalier (au-dessus du cheval), et rien d'autre. »¹⁸

Une description plus prudente a été proposée par Brigitte Fischer¹⁹. De fait, la cohérence des quatre signes, avancée par le comparatiste, n'est pas acquise. L'équivalent de la pierre de Fâl n'est que la « ligne de sol » macédonienne prolongée vers le bas par sept coudes. Pour Paul-Marie Duval²⁰, ces derniers sont de simples fausses lettres : d'autres exemplaires gaulois portent, à la place du nom *Philippe*, soit de fausses lettres, soit des barres²¹. La monnaie des Unelli transforme-t-elle les lettres grecques en autre chose ? Puisque la pierre de Fâl *crie*, on pourrait imaginer que l'idée du *son* aurait été rendue par le monétaire gaulois au moyen de la pseudo-inscription. La limite de cette proposition, non formulée par G. Dumézil, est bien sûr que de fausses lettres apparaissent sur d'autres monnaies sans qu'elles soient alors considérées comme porteuses de sens. Un usage d'habitude insignifiant (fausses inscriptions) peut-il devenir,

18. GD, 1983, p. 112-113 ; notre figure 1 est tirée de cet ouvrage.

19. Fischer, 1998, p. 33, fig. 5 : « Un long lien ondulé part de l'oreille du cheval. Devant sa tête, on voit une sorte de maillet ; sous son ventre, un chaudron. Pseudo-légende à l'exergue. »

20. Duval, 1987, p. 30-33. Il cite cependant (*ibid.*, p. 33) l'interprétation de G. Dumézil (GD, 1983, p. 112-113) et évoque à propos de ce document « la figuration celtique des trois fonctions de la société indo-européenne ».

21. *Au temps des Celtes. V^e-I^{er} siècle avant J.-C.* (catalogue d'exposition), Brest, 1986, notices et documents des p. 59, 67, 99-101 et 151.

par exception, signifiant (évocation du son) ? Cela paraît difficile, d'autant que la monnaie des Unelli est, dans sa « cohérence », fort isolée. Or la règle dumézilienne demande, pour qu'on identifie une structure trifonctionnelle, qu'elle renvoie à un énoncé explicite²². La règle de l'« explicite » est toujours délicate à valider, et plus encore pour une image celtique, mais s'interrogeant à propos de cette règle, J. Scheid et J. Svenbro ont avancé l'idée que la structure trifonctionnelle « pourrait être virtuelle plutôt que permanente. (...) Elle serait la dernière étape dans la construction d'un ensemble complet et exprimerait la perfection (...) »²³. Cet usage partiel de la structure, fréquent, ne doit cependant pas se transformer en facilité méthodologique²⁴. Entre les deux tentations, les auteurs proposent une méthode de contrôle : « Ce n'est qu'à condition d'étudier d'abord chaque [thème] dans le contexte culturel qui lui est propre qu'on pourrait envisager ensuite la comparaison, dans un comparatisme qu'il faudrait alors qualifier de *contrastif*. »²⁵ La prudence est donc de mise, or l'hypothèse de G. Dumézil repose sur une acceptation : celle d'un recours aux textes irlandais pour expliquer des *realia* gaulois²⁶, recours qui n'est pas forcément inconcevable mais reste, sur cette monnaie, difficile à décrypter. Si l'on se tourne vers l'historiographie, on constate que cette acceptation s'appuie sur un article de Marie-Louise Sjøestedt-Jonval qui, en 1936, avait rapproché visages déformés des monnaies gauloises et héros irlandais Cuchulainn, célèbre pour ses grimaces guerrières²⁷ : mais les déformations faciales sont si fréquentes dans l'art monétaire celtique qu'il paraît difficile de voir partout des Cuchulainn²⁸... Et, selon l'argument même de G. Dumézil à propos des « déesses-mères », on ne peut décrypter, au travers d'une image isolée, un thème mythologique complexe. Si allusion à un mythe gaulois il y a, elle peut être aussi complexe que le motif d'une louve allaitant deux bébés sur les monnaies romaines : comment, en l'absence de textes latins, com-

22. Scheid-Svenbro, 1997, p. 300, pour ce qu'ils appellent les « cinq règles de la démarche comparative de Dumézil ».

23. *Ibid.*, p. 301.

24. *Ibid.*, p. 302-303, illustrent leur réticence par le « thème de Didon ».

25. *Ibid.*, p. 303.

26. GD, 1985, p. 231, n. 1.

27. GD, 1985, p. 230, n. 3. L'article de Marie-Louise Sjøestedt-Jonval est : *Légendes épiques irlandaises et monnaies celtiques. Recherches sur la constitution de la légende de Cuchulainn, Études celtiques*, I, 1936, p. 1-77, et pl. I-II. Paul-Marie Duval rapproche parfois image monétaire gauloise et mythes : l'exercice n'est pas concluant (Quatre monnaies gauloises à sujets mythologiques, mieux décrites, *CRAI*, 1981, p. 57-72, spécialement p. 65, n. 4 ; Duval, 1987, p. 34-37).

28. Duval, 1987, p. 55, reste, en dépit du titre de son ouvrage, prudent quant aux conclusions mythologiques. Même prudence (*ibid.*, p. 71) à propos de monnaies « aux têtes coupées » que M.-L. Sjøestedt rapprochait de l'Ogmios irlandais (P.-M. Duval écarte l'hypothèse p. 108).

prendre le thème ? Toute la difficulté de l'approche dumézilienne est là : compenser le silence de cultures non littéraires par des documents proches, comparables mais pas d'une immédiate proximité chronologique ou géographique. Lorsque G. Dumézil compare des textes, il bénéficie de données linguistiques et culturelles qu'il déchiffre avec brio ; l'exercice n'est pas aussi convaincant lorsqu'il s'agit de documents iconographiques, du fait de l'ambiguïté fondamentale des images et de leur autonomie par rapport aux données littéraires.

D'autres spécialistes du monde celtique ont rapproché monnaies gauloises et mythologie. Brigitte Fischer interprète ainsi un potin des Suessions par le mythe scandinave du loup Fenrir avalant la main du dieu Tyr, au motif que : « La mythologie germanique (...) s'inspire probablement d'un mythe celtique. »²⁹ Une autre monnaie, des Unelli celle-là, a été rapprochée par P.-M. Duval de la mythologie scandinave :

« Après le “temps des loups” (...), la vie est détruite dans tout l'univers par un loup monstrueux qui dévore le soleil et la lune. (...) Des variantes de ce récit mettent en scène un aigle monstrueux qui survole la mer, un serpent non moins terrible qui en sort et qu'il combat. (...) Pour l'essentiel, il y a une correspondance évidente entre la légende germanique et son illustration celtique (...). »³⁰

Outre que l'identification iconographique est plus que discutable³¹ et qu'il conviendrait d'explicitier les contacts supposés entre image gauloise et mythe nordique (par l'Irlande viking ?), les « variantes » scandinaves de la fin des temps ne sont pas précisées. Or, dans Snorri Sturluson³², deux loups dévorent les astres et le serpent de Midgard combat Thor, et non un aigle : le seul volatile mentionné « glatit », sans prendre aucune part à l'action³³. Plus intéressant, l'auteur précise que G. Dumézil lui a indiqué une correc-

29. Fischer, 1998, p. 31-33, qui nuance cependant : « Donner des explications précises de ces scènes, de ces motifs relèverait de l'imposture, mais leur nature permet de les rattacher à la religion, même si nous la connaissons mal (...). »

30. Duval, 1987, p. 22-25 (surtout p. 24). Il en traite également dans *Quatre monnaies gauloises à sujets mythologiques*, mieux décrites, *CRAI*, 1981, p. 57-72, spécialement p. 67-72 (il cite en note 11 des précisions apportées par G. Dumézil à propos des textes scandinaves relatifs à la fin du monde, et des citations de *Loki*, 1948, p. 162-168, associant loup, main de Tyr et eschatologie druidique) ; et dans Duval, 1981, p. 376-382.

31. P.-M. Duval présente lui-même une monnaie de Milet qui a pu servir de modèle au monétaire armoricain.

32. Snorri Sturluson, *L'Edda. Récits de mythologie nordique* (trad. François-Xavier Dillmann, 1991), p. 95-99 (= chap. 51).

33. Duval, 1981, p. 376-382, ne s'appesantit pas sur ce faible rôle de l'aigle dans les textes scandinaves, puisqu'il l'imagine, sur la monnaie, affrontant le serpent.

tion orale à sa version : le loup n'avalerait pas les astres, mais les recracherait, ce qui ferait de la monnaie, non « la fin du monde comme dans la légende germanique, mais soit le seul moment de la renaissance totale – soleil, lune, végétation –, soit, vision celtique non cataclysmique exprimée par un phénomène analogue, la renaissance annuelle, au solstice, après le long hiver européen (...) »³⁴. Ne pouvant discerner la suggestion dumézilienne des conclusions duvaliennes, j'imiterai Tacite évoquant les confins germaniques et laisserai ces faits dans l'incertitude, en remarquant cependant que, face à des images dont l'iconographie n'est pas éclairée d'abord par une mise en série rigoureuse, l'interprétation fonctionnelle esquissée par G. Dumézil n'emporte pas la décision. Avec une nuance : il se pourrait que le monnayage des Unelli ait utilisé, davantage que celui d'autres peuples gaulois, des données mythologiques. Cet élément « national » pourrait constituer le cadre d'une mise en série chronologique et culturelle ; encore faudrait-il étudier le corpus dans son cadre « génétique », ce qui permettrait de replacer l'exemplaire exceptionnel dans une série cohérente. Cela reste à faire.

LES IMAGES DE LA *RELIGION ROMAINE ARCHAÏQUE*

La pratique dumézilienne, qui examine l'archéologie et l'histoire de l'art à l'aune de l'histoire des religions, est flagrante dans la *Religion romaine archaïque*. Paru en 1966, réédité régulièrement, ce volume a marqué et marque encore les études concernant la religion de Rome³⁵. Les images de l'*Urbs* y ont, comme la « matière » latine, fortement intéressé G. Dumézil. Sur 21 documents romains cités dans le volume, 17 sont des monnaies, deux des mosaïques, l'un un vase archaïque (sans doute étrusque), un autre une coupe du III^e siècle avant J.-C. On peut rajouter à ce catalogue d'autres documents, cités ailleurs : un autel à Hercule Primigenius avec représentation d'un aigle, la silhouette d'un Luperque sur l'Ara Pacis, sans oublier les monnaies montrant les Pénates, celle avec armes représentant Quirinus, et celles de L. Plautius Plancus³⁶.

34. *Ibid.*, p. 382, n. 4. Dans un autre article (Observations sur la mythologie celtique : les sources numismatiques, *Études celtiques*, 19, 1982, p. 93-105), il évoque à nouveau cette proposition (p. 95), mais il est revenu, dans son ouvrage de 1987, à l'interprétation cataclysmique.

35. J'utilise l'édition de 1987, la dernière révisée du vivant de l'auteur.

36. Dans l'ordre : *Mariages indo-européens*, Paris, 1979, p. 321-324 ; *Mitra-Varuna. Essai sur deux représentations indo-européennes de la souveraineté*, Paris, 1948, p. 43 ; *Tarpeia*, Paris, 1947, p. 110-111 ; GD, 2000, p. 149-150 ; GD, *ME III*, p. 190-193.

Les monnaies ont été sollicitées en priorité : il est vrai que leur caractère synthétique permet de dégager l'essentiel d'une personnalité divine, du moins si l'on parvient à l'identifier. Dans cet exercice, G. Dumézil a à plusieurs reprises contredit les numismates, et cela bien que son érudition ait été tirée pour l'essentiel de l'ouvrage d'Edward E. Sydenham paru à Londres en 1952, et de celui d'Harold Mattingly édité en 1928³⁷. G. Dumézil reprend en général les identifications de ce dernier, cité à propos de *Jupiter, Mars* et *Nerio, Volcanus, Roma*, des personnifications *Libertas, Victoria, Salus, Hygieia, Pietas, Honos, Virtus, Concordia*, enfin du *Genius Populi Romani*³⁸. Son autorité n'est discutée de manière anecdotique qu'en une occasion : à propos de *Fides*³⁹. La monnaie concernée est un denier de Aulus Licinius Nerva, daté de 48 avant J.-C.⁴⁰. Il montre au droit un buste féminin lauré et FIDES, au revers un cavalier galopant et tirant un prisonnier par les cheveux⁴¹. G. Dumézil déconnecte le décor du droit et celui du revers : voyait-il dans la scène militaire un signe propre à la famille du monétaire ? H. Zehnacker y a perçu la préfigure, sur impulsion césarienne, du thème impérial de la FIDES EXERCITUM, qui n'apparaît qu'en 68-69 après J.-C.

Images romaines et personnalités divines

Jupiter et Mars

Les débuts du denier républicain⁴² ont été observés avec attention par G. Dumézil. Les plus grands dieux de Rome y figurent. Ainsi, à propos de Jupiter, maître des dépouilles opimes : « Sa contribution à la victoire n'est pas la même que celle de Mars. Les deux divinités sont associées dans la figuration de certaines pièces d'or de la République. »⁴³ Ces mots concernent un *aureus* frappé avant 211

37. Sydenham, 1952 ; Mattingly, 1960 [1928].

38. GD, *RR4*, p. 400, n. 1 (pour *Libertas, Victoria, Salus, Hygieia*) ; p. 400, n. 2 (pour *Pietas*) ; p. 402, n. 1 (pour *Honos et Virtus*) ; p. 368, n. 2 (pour le *Genius Populi Romani*) ; p. 407, n. 3 (pour *Concordia*) ; p. 504, n. 3 (pour *Roma*) ; p. 328, n. 1. Pour Jupiter, Mars et Nerio, voir ci-dessous.

39. GD, *RR4*, p. 400, n. 1.

40. De 47 avant J.-C. par Sydenham, 1952, p. 160 n° 954. Document dans Mattingly, 1960, pl. XV.6.

41. GD, *RR4*, p. 400, n. 1 : « On a supposé, sans vraisemblance, que c'était un témoignage de "military devotion of some member of Caesar's forces" » (allusion à Mattingly, 1960, p. 66).

42. Créé vers 213-211 avant J.-C. : Zehnacker, 1973, p. 327 (Sydenham, 1952, p. 11, 13 et 14, donne la date de 222-187).

43. GD, *RR4*, p. 198, n. 2.

avant J.-C.⁴⁴ qui comporte au droit un buste de Mars casqué, au revers un aigle debout sur un foudre et les lettres ROMA. La personnalité de Mars était, d'après G. Dumézil, complétée par des entités féminines, dont Nerio. Il est ici en accord avec les numismates⁴⁵.

À propos de Mars, évoquons encore la ciste de Palestrina-Préneste, « ville latine tôt ouverte à l'influence étrusque »⁴⁶, qui revient à plusieurs reprises dans l'œuvre de G. Dumézil car elle intervient dans l'âpre débat autour des fonctions agraires du dieu de la guerre⁴⁷. C'est dans ce contexte que le comparatiste rappelle certaines monnaies d'Italie à l'époque républicaine, puis une gemme :

« Des monnaies de l'Italie méridionale combinent sur leurs deux faces une tête de Mars, barbue ou imberbe, avec une Bellona (Lucanie), ou bien avec une Nikè couronnée ou couronnant un trophée (Bruttium), ou encore avec un cheval au galop ou avec une tête de cheval (Campanie). L'identification au grec Arès, évidente, prouve du moins que le dieu était, en tous ces lieux, senti comme guerrier. De l'oracle de Mars par le pic, sans précision ni limitation de compétence, que Denys d'Halicarnasse signale à Tiora Matiene, en pays sabin, on a justement rapproché une gemme représentant un pic perché sur une colonne qu'entoure un serpent et, devant, un guerrier, tandis que, agenouillé, un bélier attend le sacrifice. »⁴⁸

La source de G. Dumézil est l'ouvrage du Danois Gustav Hermansen⁴⁹, précieux répertoire mais qui, hélas, ne comporte aucune figure. Les commentaires diffèrent parfois. Ainsi lorsque G. Hermansen décrit une monnaie lucanienne portant sur l'avvers Mars barbu avec casque corinthien et sur le revers Bellona, le savant

44. Zehnacker, 1973, p. 324 et 349.

45. GD, *RR4*, p. 217, n. 3. Mattingly, 1960, p. 69, pl. XVI. 14 (datation : 125 avant J.-C.) ; Sydenham, 1952, p. 50 (datation : 135-126) : il commente : « La référence doit être ici la chute de Numance et l'établissement de la suprématie romaine en Espagne. La *gens Gellia* paraît avoir été d'origine sabine et le type du revers est expliqué par Aulus Gellius comme une allusion au rapt et au mariage de Nerio par Mars, dont le culte était spécialement pratiqué par les Sabins. » Et également Zehnacker, 1973, p. 462.

46. GD, *RR4*, p. 253.

47. *Ibid.*, p. 252.

48. GD, *JMQ II*, p. 60-61, puis *RRA*, p. 253.

49. Hermansen, 1940, p. 83-84. La source iconographique de ce dernier était « Furtwängler Taf. 24, 10. 16. 17. », la gemme en question étant la 24, 10 (il s'agit vraisemblablement de l'ouvrage d'Adolf Furtwängler, *Die antiken Gemmen : Geschichte der Steinschneidekunst im klassischen Altertum*, Berlin-Leipzig, 1900 [3 vol. ; réédition anastatique : Amsterdam, 1966]). Le commentaire de G. Hermansen était : « Die Schlange kann als Symbol der Unterwelt gedeutet werden, sodass viele Momente die Auffassung bestärken, dass die Gemme ein Marsorakel darstellt, und dass das Marsorakel den oben beschriebenen Charakter hat. » GD, *JMQ II*, p. 61, critiquait ainsi : « M. Hermansen par exemple veut habiller Mars comme dieu funéraire, dieu du monde souterrain... » Remarquons qu'il n'est pas certain que G. Dumézil ait vu une reproduction de l'objet.

danois écrit « ou Pallas »⁵⁰, et G. Dumézil retient Bellone. Ajoutons une monnaie de Cosa, avec tête de Mars casquée et tête de cheval⁵¹, et revenons à la ciste de Préneste⁵². Je renvoie à la description donnée par G. Dumézil⁵³ pour m'attarder sur les temps de l'argumentaire. Le comparatiste reprend d'abord la série de G. Hermansen et évoque plusieurs miroirs étrusques, dont deux sont identifiables (Chiusi, Bolsena), d'autres non nommés⁵⁴. L'interprétation de ces images étrusco-italiques s'appuie sur une définition culturelle : « La mythologie du Mars étrusque ne dépend pas de l'Arès grec, mais des raisons graves engagent à rapporter aux Italiques indo-européens ce qu'elle présente au premier abord de plus original. »⁵⁵ Il avance ensuite une analyse de chacun des éléments de la ciste. Sa proposition de 1944 n'a pas varié par la suite : les images mettent en scène une initiation guerrière (et non des liens de parenté entre dieux)⁵⁶, thème rapproché des initiations guerrières indo-européennes. Je cite sa description, élément principal de l'argumentaire alors que, fréquemment, les données iconographiques ne sont examinées qu'en note dans l'œuvre dumézilienne :

« Les scènes des miroirs et du coffret sont comparables à l'acte de Thétis plongeant son fils dans le feu pour le rendre invulnérable. (...) les scènes considérées représentent sans doute les cérémonies de l'initiation (ou des initiations successives) du guerrier type, de Mars, initiations par lesquelles il doit acquérir ce qu'on acquiert ainsi d'ordinaire, invulnérabilité, ou infailibilité du coup, ou *furor* transfigurant... Les lecteurs de mon essai *Horace et les Curiaces* n'auront pas de

50. Hermansen, 1940, p. 95.

51. Citée par GD, *JMQ II*, p. 61 (d'après Hermansen, 1940, p. 93), et absente de *RRA*, p. 253.

52. GD, *JMQ II*, p. 63-66, puis *RRA*, p. 253-255 et 662-665. Je ne cite pas l'interprétation de la ciste proposée par G. Dumézil dans *Le festin d'immortalité*, Paris, 1924, p. 144-145, car l'intéressé a déclaré (GD, *JMQ II*, p. 63) : « J'ai moi-même déliré (...) je m'associe aux critiques que me fait M. Hermansen, p. 59, n. 1. »

53. GD, *JMQ II*, p. 63-64 ; *RRA*, p. 253-254 et 662-663.

54. Hermansen, 1940, p. 56-57, à partir de l'ouvrage d'Eduard Gerhard, *Etruskische Spiegel I-IV*, 1841-1867 ; vol. V d'Adolf Klügmann et Gustav Körte, paru en 1897 (d'après GD, *RRA*, p. 612, n. 1 ; réédition anastasiade des 5 volumes à Rome en 1966, puis à Berlin en 1974). GD, *JMQ II*, p. 63-64, propose quelques précisions non reprises dans GD, *RRA*, p. 254 et 663.

55. GD, *RRA*, p. 662.

56. *Ibid.*, p. 663, refuse d'autres exégèses. G. Hermansen avait rapproché ces images d'une tradition littéraire mettant en scène *Marès*, ancêtre des Ausones d'Italie, qui vécut trois vies (en ressuscitant deux fois) ; Georges Dumézil n'a pas rejeté cette thèse. Enfin, dans l'article Étrusque Maris Isminthians, *Revue de philologie, de littérature et d'histoire ancienne*, 28, 1, 1954, p. 9-18, G. Dumézil a discuté les propositions de Jean Heurgon à propos des miroirs de Bolsena, de Chiusi, et de la ciste de Palestrina. Il résume ainsi son approche (p. 12, n. 1) : « L'explication rend compte à la fois du bain que Mars armé reçoit de Minerve et de la présence, à l'arrière-plan de Mars, du monstre tricéphale. »

peine, à l'aide des faits indiens, irlandais et scythiques dont je me suis servi pour éclairer la tradition romaine, à donner un sens plausible à la scène du coffret de Palestrina : l'adversaire triple sous sa forme pure de monstre tricéphale, le jeune guerrier en armes baigné par une femme dans une cuve qui bouillonne, ne les surprendront pas. Non plus que, sur les miroirs, la multiplicité des "jeunes Mars". Le mythe ici figuré n'est qu'une forme remarquablement archaïque du mythe italo-celtique dont j'ai été conduit à supposer l'existence, mythe encore bien conservé dans la légende de l'initiation guerrière de l'Irlandais Cuchulainn, et qui, humanisée et historicisée, a donné à l'annalistique romaine la matière première de l'aventure d'Horace et des Curiaces. »⁵⁷

On peut remarquer que c'est par la mise en série avec des données indo-européennes que G. Dumézil explique ces miroirs étrusques, peuple de langue non indo-européenne. Mais on l'a vu, Préneste est définie comme une « ville latine tôt ouverte à l'influence étrusque », et l'on peut en effet supposer des échanges stylistiques et des adaptations culturelles entre Latins, Italiens et cités étrusques (la triade historique romaine prouve la réalité de ces échanges). Je laisse aux spécialistes de l'Étrurie le soin de discuter ces propositions.

De quelques figures du panthéon romain

La personnalité de la complexe Junon est précisée à l'aide des représentations numismatiques. *Juno Seispes Mater Regina*, selon la titulature de Lanuvium, est analysée en : « maîtresse politico-religieuse » (*Regina*) ; un « aspect "fécondité" » (*Mater*) ; enfin si *Seispes* (ou sa forme romaine *Sospita*) « est de sens incertain (...) c'est à lui (...) que les Romains (...) attachaient spécialement le caractère guerrier de la déesse »⁵⁸. Junon est en effet souvent casquée sur les monnaies, mais pas uniquement puisqu'elle est parfois couronnée d'un diadème, tenant parfois un sceptre, en bige couronnée par une victoire, en bige tiré par des boucs⁵⁹ : autant d'attributs pour une divinité aux multiples compétences. D'autres monnaies ne posent

57. GD, *RRA*, p. 664 (= GD, *JMQ II*, p. 65-66).

58. *Ibid.*, p. 304, cite statues et monnaies, sans plus. *Ibid.*, p. 305, insiste sur la Junon « d'abord guerrière » de Cicéron et des monnaies ; et GD, *ME I*, p. 123.

59. Respectivement : Sydenham, 1952, p. 109, n° 706 (diadème ; au revers, victoire avec aigle et foudre ; denier de 87-86 avant J.-C.) ; p. 126, n° 769 (denier de 78-77 avant J.-C.) ; p. 181, n° 1091 (au revers, Victoire ; *aveus* de 42 avant J.-C.). *Ibid.*, p. 9, n° 93 (sceptre ; au revers, Hercule ; 222-187 avant J.-C.). *Ibid.*, p. 126, n° 769 ; p. 181, n° 1091 (bige ; au revers, Victoire) ; p. 9, n° 93. *Ibid.*, p. 50, n° 432 (bige et bouc ; sur l'avers, Roma ; denier de 135-126 avant J.-C.).

pas davantage de problème. Ainsi celle montrant les armes de Quirinus : le denier cité est sans doute celui de Numerius Fabius Pictor, daté de 110 avant J.-C. et portant sur l'avers *Roma*, sur le revers Q. Fabius Pictor assis, tenant l'apex et une épée avec devant lui un bouclier inscrit QVI/RIN⁶⁰. H. Zehnacker explique avec raison l'allusion numismatique par la renonciation en 189 à la préture sarde de Q. Fabius Pictor, ancêtre du monétaire de 110, qui ne put quitter Rome parce que *flamen Quirinalis*⁶¹.

En définitive, le monnayage de la République constitue pour G. Dumézil un terrain de vérification : là où les monnaies gauloises restent désespérément muettes, les frappes romaines permettent de valider les traits fonctionnels d'une divinité grâce aux attributs de ses représentations. À propos de monnaies avec Vénus frappées lors de la première guerre punique, G. Dumézil écrit :

« Les monnaies romaines qui la représentent lui confèrent diadème et couronne de laurier et parfois le revers, commentant le droit, figure une Victoire avec une palme et une couronne, montée sur un quadriges au galop ou bien s'avancant à pied, porteuse d'un trophée. N'était-il pas naturel que les Énéades du Latium, dans leurs épreuves de 217, fissent appel à cette auguste et lointaine parente (...) ? »⁶²

Autre monnayage politique, porteur cette fois d'un discours personnel : les *aurei* de Sylla frappés en 86, après la prise d'Athènes⁶³. Le commentaire de G. Dumézil⁶⁴ rejoint les démarches de Paul Zanker sur l'époque augustéenne⁶⁵ :

« Après César, Octave s'inspirera de cette vue profonde et, dans la concentration des pouvoirs que formera le type du *princeps*, la confiscation des auspices ne sera pas oubliée (...). Après s'être servi de ce culte [de Vénus *Felix*] pour son renforcement personnel, le dictateur légua à ses héritiers inconnus une chance qu'ils ne négligèrent pas. »⁶⁶

60. GD, 2000, p. 149-150 (d'après Ernest Babelon, *Description historique et chronologique des monnaies de la République romaine*, I, 1885, p. 484, fig. 11) ; Sydenham, 1952, p. 64, n° 517.

61. Zehnacker, 1973, p. 506.

62. GD, *RRA*, p. 470-471.

63. G. Dumézil, suit la date de Mattingly, 1960, pl. X. 10 ; Sydenham, 1952, 1, p. 124, propose 82-81 avant J.-C.

64. GD, *RRA*, p. 531-535 ; Sydenham, 1952, p. 124, n° 760, pl. 22 : avers, Vénus avec Cupidon porteur de palme ; revers, vase, *lituus* et trophées.

65. Paul Zanker, *Augusto e il potere delle immagini*, Turin, 1989 (éd. allemande, 1987).

66. GD, *RRA*, p. 532 et 535. Zehnacker, 1973, p. 573-577, n'est pas en désaccord avec cette analyse : la série syllanienne (Sydenham, 1952, p. 123-125, n° 754-767) est « d'une typologie si cohérente et si révolutionnaire à la fois qu'il faudra attendre les derniers mois de la suprématie de César pour voir reprises et développées les mêmes méthodes ».

Les interprétations « structurelles »

Série librale⁶⁷

Alors qu'il examine la personnalité de Mars, G. Dumézil explique pourquoi ce dieu ne figure pas parmi les divinités de la série librale :

« Sans doute parce que cette série est résolument commerciale, pacifique ; après Janus, qui a l'*as* parce qu'il préside à tous les commencements, ces divinités sont : Saturne (*semis*) comme dieu de l'abondance [Plutôt que Jupiter (...)]⁶⁸ ; Minerve (*triens*), déesse des artisans (bien qu'elle soit figurée casquée d'après son interprétation grecque en Athéna) ; Hercule (*quadrans*), patron des marchands du port fluvial et des longues expéditions (...) ; Mercure (*sextans*, et aussi *semuncia*), dieu du commerce ; Bellona (*uncia*, et aussi *quartuncia*) est présente sans doute parce qu'elle aide à bien sortir des guerres et aussi à les éviter (ce qui la distingue de Mars...). »⁶⁹

Il évoque ici les séries de bronze Janus-proue⁷⁰ qu'Hubert Zehnacker date de 235 avant J.-C.⁷¹ et identifie différemment : *as* : tête de Janus ; *semis* : tête de Saturne⁷² ; *triens* : tête de Minerve ; *quadrans* : tête d'Hercule⁷³ ; *sextans* : tête de Mercure ; *once* : tête de *Roma* ; *semi-once* : tête de Mercure ; *quart d'once* : tête de *Roma*. Le numismate évoque en priorité des critères formels⁷⁴ : si Janus occupe toujours l'*as*, le choix des signes sur le revers serait basé sur la taille des animaux, renvoi visuel à la valeur de la pièce : « C'est une sorte de moyen mnémotechnique », indique-t-il⁷⁵. Il admet cependant qu'il y a hésitation entre Jupiter et Saturne (*semis*), et entre Mars et Minerve (*triens*) ; sur l'*once*⁷⁶, il écarte Bellone et Minerve au profit de *Roma*⁷⁷ :

« (...) la candidature de la seule Bellone proprement romaine ne saurait-elle être retenue ? Non, car le peu que nous connaissions de cette

67. Ainsi nommé parce qu'à l'origine l'unité de référence, l'*as* de bronze, pesait une livre romaine (324 g).

68. GD, *RR4*, p. 192, n. 1.

69. *Ibid.*, p. 219, n. 1.

70. Sydenham, 1952, p. 7, donnait les années 222-205 avant J.-C.

71. Zehnacker, 1973, p. 269-270.

72. Même identification chez GD, *RR4*, p. 192, n. 1.

73. GD, *RR4*, p. 438.

74. Zehnacker, 1973, p. 227.

75. *Ibid.*, p. 228. Cela n'empêche pas l'auteur d'accepter de rares allusions religieuses. Ainsi les monnaies avec main seraient une allusion au pouvoir de la *manus* (théorie reprise de R. Bril-liant cité p. 229, n. 1), ou encore (p. 231) le symbole de la *Fides*.

76. Document dans Sydenham, 1952, p. 7, n° 77, pl. 11.

77. Zehnacker, 1973, p. 255-256.

déesse nous invite à y voir une sorte de Furie de la guerre ; et une pierre précieuse d'époque républicaine la représente sous des traits voisins de ceux de méduse [CIL, I, 441]. Ce n'est pas ce monstre, évidemment, que représente le denier. »⁷⁸

Par cette brève mise en série, qui confirme la personnalité agressive de Bellone⁷⁹, H. Zehnacker opte pour *Roma*, et s'il explique la présence de Janus par le vœu d'un temple offert par C. Duilius en 260 avant J.-C., lors de la bataille navale de Mylae (d'où le rostre sur l'autre face), il voit dans la liste des divinités un mélange de dieux grecs et romains avec une forte tonalité commerciale et de richesse : les dieux armés protégeraient ceux de la finance⁸⁰. Sur ce point, les deux auteurs sont d'accord, mais le comparatiste applique une logique purement romaine à la série librale. La différence majeure tient à l'identification de Bellone : si on penche pour cette dernière, la série a une cohérence religieuse romaine forte ; si on retient *Roma*, l'influence grecque l'emporte. Une nouvelle fois, la proposition de G. Dumézil s'appuie sur la structure du panthéon romain : par une meilleure définition de la personnalité de Bellone, il élabore une identification que les séries monétaires n'établissent pas avec certitude. Confronté au problème, Harold Mattingly avait, en 1928, proposé les types suivants : « Rome est clairement désignée de Minerve, qui a un casque corinthien, par un casque particulier à bonnet phrygien. »⁸¹ E. A. Sydenham avait distingué Minerve, *Roma* et Bellone par la forme des casques : celui de la première serait corinthien, phrygien pour la deuxième, rond pour la troisième⁸². Ce système a été nuancé par H. Zehnacker, à juste titre car l'ambiguïté visuelle subsiste⁸³ ; il remarque de surcroît que les légendes monétaires de ces personnages féminins renvoient toujours à *Roma*, enfin il utilise une image extérieure (la coupe – et non une pierre précieuse – d'époque républicaine avec Bellone en Furie et inscription)⁸⁴ pour écarter l'identification de la déesse de la guerre dans un simple visage casqué.

78. *Ibid.*, p. 332-333.

79. Sur l'once : *ibid.*, p. 270 ; sur le denier : *ibid.*, p. 335.

80. *Ibid.*, p. 274-275.

81. Cité (et accepté) par GD, *RRA*, p. 504, n. 3 (pour la période 195-43 avant J.-C.), d'après Mattingly, 1960.

82. Sydenham, 1952, pl. I-II (et Zehnacker, 1973, p. 270-271, n. 4).

83. Zehnacker, 1973, p. 256-257.

84. Bonne reproduction dans *Lexicon Iconographicum Mythologicae Classicae (LIMC)*, Zurich-Munich, 1981, III.2, s.v. « Bellona » [José M. Blazques], notice 3.3 (tant H. Zehnacker que G. Dumézil ne montrent pas le document qu'ils citent).

Cette coupe a également été commentée par G. Dumézil, qui en nuance la portée :

« À en juger par une coupe du III^e siècle, qui porte à la fois l'inscription *Belolai pocolom* (CIL, I, 441) et une tête avec des serpents dans les cheveux, l'assimilation à la grecque Enyo, que l'*Iliade* (5, 592) donne pour répondante féminine à Arès, est chose ancienne (...). Malgré ces fureurs hellénisantes, ce qu'on sait de son culte et de ses services indique une divinité moins abandonnée, moins réduite que Mars à l'action du combat. Autrement que Jupiter, elle intervenait dans ce qui suit comme dans ce qui précède la guerre, et aussi dans ce qui parfois l'économise, la diplomatie. »⁸⁵

La cohérence idéologique est du côté de G. Dumézil⁸⁶, la logique numismatique de H. Zehnacker. Ce dernier dispose d'arguments cohérents : pour attester de la présence de *Roma*, il argue (à propos de l'apparition du denier, vers 211 avant J.-C.)⁸⁷ du fait que l'allégorie ROMA (inscrite) figurait dans le monnayage grec dès l'époque de Pyrrhus (280-275), et qu'en 195 avant J.-C. Smyrne inaugurerait le premier temple de *Roma*⁸⁸ : l'existence d'un culte à l'*Urbs*, attesté par les faits grecs, justifie donc sa lecture allégorique de la série romaine. L'impasse est réelle, sauf si l'on convient du caractère mixte des premières frappes de Rome, de forme grecque comme le souligne H. Zehnacker⁸⁹, mais aussi et peu à peu de fond italique comme le propose G. Dumézil. L'association Mars / tête de cheval des didrachmes romains, frappées vers 269 avant J.-C.⁹⁰, se prête selon H. Zehnacker lui-même à une lecture romaine, allusion aux *equiria* (courses de chars ouvrant la saison militaire, de mars à octobre) ou à l'*october equus* (sacrifice clôturant en octobre la saison militaire) : « Ces rapprochements sont certainement justes en ce qu'ils complètent la signification que pouvait avoir le type aux yeux des Romains », convient-il⁹¹. Ainsi encore la première représentation

85. GD, *RRA*, p. 394-395.

86. Autre exemple : G. Dumézil explique (*ibid.*, p. 330, n. 1) l'absence de Vesta « parmi les divinités qui se partagent des valeurs de la série librale » par « le privilège (...) de n'être représentée dans son sanctuaire par aucune image, le feu suffisant à la figurer ». Les premières figurations de Vesta datent, semble-t-il, du I^{er} siècle avant J.-C. (Sydenham, 1952, p. 138, n° 838-839, pl. 24 : denier de P. Sulpicius Galba, daté de 65 avant J.-C. ; Mattingly, 1960, pl. XIV.20 : denier de Q. Cassius, 52 avant J.-C.).

87. Zehnacker, 1973, p. 327-329.

88. *Ibid.*, p. 335.

89. Ainsi l'*aes signatum*, première frappe monétaire romaine, de la fin du IV^e siècle avant J.-C. (Sydenham, 1952, p. XV), paraît à Zehnacker, 1973, p. 208-218, de style très « grec » ; un identique critère formel est évoqué à propos du bronze libral (*aes grava*) créé vers 289 avant J.-C. (*ibid.*, p. 223-225 ; Sydenham, 1952, p. 2 : datation : 269-242 avant J.-C.).

90. Sydenham, 1952, p. XVII.

91. Zehnacker, 1973, p. 253-254.

de la louve et des jumeaux, qui apparaît sur une didrachme frappée en 269, renverrait-elle à la statue érigée en 296 par les frères Cn. et Q. Ogulvius. Et la présence, sur une autre didrachme, de *Roma* avec bonnet phrygien / Victoire avec palme et couronne, renverrait toujours selon H. Zehnacker à une nouveauté religieuse de 294 avant J.-C., où fut discernée pour la première fois une palme aux *ludi Romani*. L'usage grec aurait acquis, sur la monnaie, un sens romain de victoire⁹².

Un contenu romain se mettrait donc peu à peu en place, en grande partie en raison des revendications politiques de la *nobilitas*⁹³. H. Zehnacker l'admet, la monnaie de l'*Urbs*, à la forme d'abord inspirée des modèles grecs, parfois frappée en pays italo-grec, se teinterait progressivement d'une valeur idéologique romaine. Mais la prudence reste de mise devant ces images synthétiques. Identifier à coup sûr la divinité casquée est une gageure, que l'on penche pour Bellone ou que l'on tienne pour *Roma*. Cette incertitude n'enlève rien à la cohérence de la proposition de G. Dumézil, d'autant qu'H. Zehnacker reconnaît l'allusion à des cérémonies typiques de l'*Urbs*. Cette ambivalence selon la culture du manipulateur de la monnaie jouait, je crois, dans le cas du personnage féminin casqué : l'utilisateur pouvait y voir *Roma* (s'il était grec) ou *Bellona* (s'il était romain). L'absence de légende ou d'attribut perpétuait l'ambiguïté, et cette dernière était peut-être voulue par les monétaires. Ces remarques ne sont pas l'expression d'un prudent « juste milieu » entre deux identifications divergentes : d'un point de vue romain, et du fait qu'Hubert Zehnacker évoque l'émergence d'un sens religieux ou politique romain dans les monnaies de l'*Urbs*, l'identification de Bellone me paraît plus cohérente, mais cette cohérence ne s'imposait certainement pas en milieu grec : dans ce cas, la divinité casquée devait plutôt être assimilée à *Roma*, lieu d'origine de la frappe⁹⁴.

La monnaie de l'Aurore

Une autre monnaie occupe une place de choix dans l'œuvre dumézilienne. Dans son très beau dossier intitulé « La Saison de

92. *Ibid.*, p. 256-258.

93. À propos de la « création » des images romaines : Tonio Hölscher, *Monumenti statali e pubblico*, Rome, 1994 ; et Paul Zanker, *Immagini e valori collettivi*, dans *Storia di Roma*, II. *L'impero mediterraneo 2 : Il principi e il mondo*, Turin, 1991, p. 193-221.

94. Sur ces problèmes : Paul Zanker, *Nouvelles orientations de la recherche en iconographie : commanditaires et spectateurs*, *Revue archéologique*, 2, 1994, p. 281-293.

l'Aurore », G. Dumézil a décrit les deniers de L. Plautius Plancus (47 avant J.-C. ; fig. 2⁹⁵) :

« (...) selon l'usage de son époque, il est *a priori* probable qu'il choisit de représenter, sur l'avers ou le revers des pièces qu'il frappait, des figures évoquant des scènes de la vie réelle ou légendaire de quelqu'un des anciens membres de la famille. (...) Sur l'avers, au-dessus du nom L. Plautius, se voit un masque de face, plus ou moins grand, avec un serpent enroulé de chaque côté du visage dans le style des têtes de Méduse. Sur le revers, au-dessus du nom Plancus, est figurée la déesse de l'aurore, en style grec, à pied, drapée et ailée, avec une palme entourée d'une guirlande dans la main gauche, et courant vers la droite en conduisant le quadriges du soleil. »⁹⁶



Fig. 2. — *Denier de L. Plautius Plancus*

Suit la discussion d'un commentaire de 1910⁹⁷, au terme de laquelle G. Dumézil met en rapport le motif monétaire et les *Quinquatrus Minusculae*, fête religieuse du 13 juin au cours de laquelle des joueurs de flûte défilaient à Rome déguisés en femme. Le rite commémorait un événement de 312 avant J.-C. : mécontents d'une interdiction émanant des censeurs, les joueurs de flûte romains avaient quitté l'*Urbs* pour Tibur ; ils y furent ramenés par ruse, en char fermé, saouls, de nuit, en vêtements féminins, et ne se réveillèrent qu'à l'aurore, sur le forum. Pour leur éviter d'être reconnus, un des deux censeurs leur fit distribuer des masques : ce n'était autre que C. Plautius, ancêtre du monétaire. Sur cette base gentilice que

95. D'après Sydenham, 1952, p. 160, n° 959, pl. 26 ; également Mattingly, 1960, pl. VIII.20.

96. GD, *ME III*, p. 190-193. Dans GD, 1956, p. 9 à 43, G. Dumézil ne mentionne pas le denier : il l'a inséré dans un second temps.

97. Celui d'Herbert Appold Grueber, *Coins of the Roman Republic in the British Museum I*, Londres, 1910, p. 516-517. G. Dumézil signale que Sydenham, 1952, p. 160, n° 959, ne commente pas le thème, mais identifie un masque de Méduse.

H. Zehnacker ne démentirait pas, G. Dumézil conclut à l'existence, même incomprise par L. Plautius Plancus, d'une tradition mythique plus ancienne⁹⁸ :

« En fait, quand il plaça sur les deux faces de son denier le masque de Méduse et la grecque Aurore, le monnayeur contemporain de César ne connaissait certainement plus l'ancienne représentation mythique, naturaliste, qui avait produit la légende des chariots de Tibur (...); du moins percevait-il que le moment de l'aurore était aussi important dans cette histoire, aussi caractéristique que, dans les rites, le travestissement. »⁹⁹

Était en concurrence une autre anecdote : celle d'un tableau de Nicomaque, cité par Pline l'Ancien comme ayant été rapporté de Grèce par L. Munatius Plancus et offert au Capitole à la fin de 43 avant J.-C. Y était figurée une Victoire en quadriges. G. Dumézil a écarté l'hypothèse, s'appuyant sur les quatre ans séparant la frappe de la monnaie et l'offrande du tableau. H. Zehnacker l'a, lui, adoptée :

« Le monétaire est un Munatius adopté par un Plautius. (...) Cette famille s'était fait une spécialité des relations avec l'Orient et comptait dans ses rangs de nombreux amateurs d'art. C'était des Plautii, sans doute, que L. Plautius Plancus tenait la peinture de Nicomaque qu'il fit représenter au revers de ses deniers. Il était républicain ; il fut proscrit et mis à mort. Ses biens, y compris l'œuvre de Nicomaque, durent passer à son frère, L. Munatius Plancus, partisan de César, puis d'Octave. Munatius Plancus, en dédiant au Capitole cette œuvre d'art qui avait appartenu à son frère, accomplissait un geste d'apaisement politique et religieux d'un esprit déjà augustéen. »¹⁰⁰

Le texte de Pline n'est pas aussi précis : « On doit ajouter à cette liste Nicomaque (...) et, également au Capitole, il y avait autrefois sa Victoire enlevant un quadriges vers le ciel, œuvre placée là par le général victorieux Plancus. »¹⁰¹ Le geste de Munatius Plancus s'explique bien sûr par le contexte triomphal de 43 et l'affirmation que sa victoire est due à Jupiter. Il n'est pas dit que le tableau était dans la famille depuis des années, il n'est pas dit que le frère du proscrit avait hérité de ses biens, enfin l'anecdote de 312 appartient bien à la famille du monétaire. Bref et à nouveau, deux chemine-ments distincts à propos d'un même coin : celui d'H. Zehnacker

98. Je renvoie à son argumentaire (GD, *ME I*, p. 174 à 199).

99. GD, *ME III*, p. 193-194.

100. Zehnacker, 1973, p. 601-602, et sa n. 1 : « Il faut faire remarquer aussi, contre Babalon, que le droit représente une Méduse, non un masque de théâtre. »

101. Pline l'Ancien, *Histoire naturelle*, 35, 108 (trad. J.-M. Croisille, Éd. CUF).

implique une motivation politique de la part du frère du proscrit, mais aussi un héritage complexe du tableau d'autant plus invérifiable que le texte de Pline l'Ancien lie l'offrande du tableau au *butin* du triomphe, donc à une œuvre ramenée en 43. Le raisonnement de G. Dumézil s'inscrit dans une chronologie plus ramassée et a des bases idéologiques convaincantes, mais pose des problèmes d'identification iconographique. L'Aurore chère au comparatiste porte une palme et une couronne, attributs usuels des Victoires ailées ; quant à l'avvers, tout réside dans son identification : masque, ou Méduse ? Cette seconde interprétation, possible, associerait victoire et monstre mythique dans un sens triomphal, à l'instar des cuirasses de nombreuses statues impériales... Enfin, le drapé de la divinité est bien « grec » sur le revers du denier de L. Plautius Plancus, comme l'a souligné G. Dumézil : ne peut-on déceler là l'indice d'un prototype pictural, en l'occurrence le tableau de Nicomaque ? Face à ces incertitudes, les séries sont de peu de secours :

- peu de « Méduses » se croisent dans le monnayage républicain. L'une a été identifiée par Edward Sydenham sur un denier de 72 avant J.-C.¹⁰² ; sur le revers figure Bellérophon et Pégase, ce qui garantit l'identité du personnage féminin de profil : sa représentation n'a rien de canonique, rien de monstrueux, rien de commun non plus avec la monnaie de L. Plautius Plancus ;
- d'autres entités, telles Silène ou Pan, ont été identifiées comme masque sur un denier de 89-88 ou de 39 avant J.-C. sans que le traitement iconographique des visages n'indique clairement leurs caractéristiques « théâtrales »¹⁰³ ;
- l'association « personnage féminin ailée / quadrigé » diffère des habituelles Victoires en quadrigé présentes sur les monnaies romaines¹⁰⁴ ;
- enfin, il n'y a pas de représentation d'Aurore antérieure dans le corpus républicain. Le constat est à double tranchant. Soit il rend caduque l'interprétation de G. Dumézil, soit il conduit à imaginer l'usage d'un prototype grec pour construire une représentation romaine inédite, fruit d'une demande ponctuelle¹⁰⁵,

102. Sydenham, 1952, p. 130, n° 790, pl. 22 : denier de L. Cossutius Sabula.

103. *Ibid.*, 1952, p. 106, n° 689, pl. 20 (denier de 89-88 avant J.-C.) ; p. 186, n° 1138, pl. 28 (seul le denier de 39 avant J.-C. est clair : le masque est posé sur un autel).

104. *Ibid.*, p. 54, n° 466, pl. 18 (denier, vers 133-126 avant J.-C.) ; ou p. 115, n° 728, pl. 21 (...); ou p. 121, n° 748, pl. 21 (denier de 81 avant J.-C.) ; ou p. 165, n° 994, pl. 26 (denier de 45 avant J.-C.).

105. L'exercice est décrit par G. Dumézil, à propos de la représentation des Pénates, avec pour résultat une ambiguïté certaine (G. Dumézil, *Tarpeia*, Paris, 1947, p. 110-111, ou GD, *RR4*, p. 360, et renvoi à Christian Peyre, Castor et Pollux et les Pénates, *MEFR*, 74, 1962, p. 433-462).

sans qu'il soit besoin d'avoir recours au tableau de Nicomaque : à la fin de la République, les œuvres hellénistiques ne manquaient pas dans l'*Urbs* pour inspirer les monétaires romains. Dans les deux cas, les interprétations proposées restent difficiles à valider.

On peut cependant remarquer qu'en dépit des ressemblances thématiques d'ensemble, la représentation de L. Plautius Plancus a été voulue *différente* de celle, habituelle, de la Victoire, ce qui peut être attribué soit à un prototype grec particulier (H. Zehnacker), soit à la volonté de représenter une entité divine différente (G. Dumézil). La cohérence chronologique peut jouer : la « Victoire » de Nicomaque n'étant mentionnée par Pline qu'en 43 avant J.-C., il est difficile d'accepter le parcours chaotique imaginé pour elle, de 47 à 43, par H. Zehnacker. Cela n'empêche pas que, sur le plan iconographique, la lecture dumézilienne n'est pas d'une absolue solidité... à ceci près que la Méduse du denier de L. Plautius Plancus est plus proche des représentations théâtrales que celle, par exemple, de L. Cossutius Sabula, et qu'à ce titre l'interprétation de G. Dumézil associe revers et avers en une lecture plus cohérente que l'anecdote picturale d'H. Zehnacker.

Il n'en reste pas moins que le témoignage de la monnaie de l'Aurore, intégrée après coup au dossier littéraire de G. Dumézil, n'y apporte que peu. Sa contestation n'a d'incidence que sur l'éventuelle compréhension de l'anecdote au sein de la *gens Plautia* au I^{er} siècle avant J.-C., époque pour laquelle l'utilisation de l'histoire familiale dans le monnayage a été abondamment démontrée par H. Zehnacker. Dans les deux cas – anecdote de 312 ou de 43 avant J.-C. –, le principe interprétatif est identique : dans la course aux honneurs, les aristocrates romains usent de références souvent complexes à la geste familiale. Aller au-delà n'est pas toujours aisé.

CONCLUSION

De ce tour d'horizon succinct, on peut retenir que l'analyse dumézilienne des monnaies ne se fait pas en série, sur l'ensemble des frappes d'une période, mais sur des coins précis, considérés comme confirmant la définition romaine de telle divinité à telle époque : la dimension historique, la remise en contexte chrono-

gique sont un souci constant. Le recours à la monnaie n'est donc pas une contre-épreuve, ne participe pas d'une mise en série documentaire : il intervient comme confirmation de la validité des analyses religieuses comparatives (d'où, la plupart du temps, la mention des monnaies en note de bas de page), comme un élément du système idéologique mis au jour dans les textes (essentiellement) et que l'image (parfois) intègre. L'exercice n'est donc pas de la « pure » iconographie, avec corpus d'image, mise en série, etc. Il est autre, ainsi que l'a défini G. Dumézil en 1949 dans un autre contexte :

« L'étude comparative des civilisations des peuples indo-européens doit, elle aussi, tenir compte de cette règle. La notion de *série* n'intervient guère, du moins au début de l'exploration, mais celle de *système* est capitale. »¹⁰⁶

Cette pratique amène parfois des approximations. Lorsque G. Dumézil observe les représentations de prêtres romains, son but est d'y retrouver les caractères fonctionnels des divinités qu'ils servent. Pour beaucoup, il se contente de reprendre les identifications proposées par ses devanciers, avec quelques nuances mais sans bouleversement¹⁰⁷. Pour un collègue cependant, celui des Saliens, le rapprochement avec une urne du VIII^e siècle avant J.-C., retrouvée dans la nécropole d'Olmo Bello à Viterbe, paraît erroné¹⁰⁸.

106. GD, *L'héritage indo-européen à Rome*, Paris, 1949, p. 35. La seconde phrase de l'extrait me paraît correspondre à sa pratique des images.

107. Il en est ainsi du *rex Nemorensis* de Diane, dont le *regnum* tenait au rameau que pouvait casser un concurrent avant de tenter de le tuer (GD, *RR4*, p. 410-413 ; bonnes reproductions dans le *LIMC*, II.1, s.v. « Artemis-Diana » [E. Simon, G. Baucchenss]) ; des Luperques de Faunus, actifs à Rome le 15 février (GD, *RR4*, p. 354, n. 1, et p. 551-552, n. 4. Il reprend l'analyse de Paul Veyne, L'iconographie de la *transuectio equitum* et des Lupercales, *Revue des études anciennes*, 62, 1960, p. 100-112 et pl. IX, et celle d'Henri Stern, Un calendrier illustré de Thyrsdrus, *Accademia Nazionale dei Lincei*, ann. 365, 1968, quad. 105, p. 181 et pl. III, fig. 2 ; voir depuis la synthèse d'Henri Stern, Les calendriers romains illustrés, dans *ANRW*, II.12.2, 1981, p. 431-475. Dans *Mitra-Varuna. Essai sur deux représentations indo-européennes de la souveraineté*, Paris, 1948, p. 43, G. Dumézil avait décrit un Luperque figuré sur l'*Ara Pacis*, il n'y est plus fait mention par la suite) ; enfin du rituel de flagellation de Mamurius Veturius, le 14 ou 15 mars (GD, *RR4*, p. 224 et n. 2 ; bonnes reproductions dans Richard Helbig, Mosaik im Casino der villa Borghese, *RM*, 40, 1925, pl. XII, et dans Henri Stern, Les calendriers romains illustrés, *ANRW*, II.12.2, 1981, pl. V).

108. GD, *RR4*, p. 287, n. 2. Pour des reproductions de cette urne, voir Ranuccio Bianchi Bandinelli et Antonio Giuliano, *Les Étrusques et l'Italie avant Rome*, Paris, 1973, p. 42-44 ; Mario Torelli, La création étrusque, dans *La sculpture. Le prestige de l'Antiquité*, Paris, 1991, p. 117 ; la p. 135 de Raymond Bloch, *Les origines de Rome*, Paris, 1968, et du même auteur : Sur les danses armées des Saliens, *Annales, Économies, Sociétés, Civilisations*, 13, 1958, p. 706-715, fig. 2 (les publications de R. Bloch sont deux des références citées par G. Dumézil). Également Venceslas Kruta, *L'Europe des origines, environ 6000-500 avant J.-C.*, Paris, 1992, p. 233, qui reprend la comparaison avec le rituel des Saliens.

Autant il est clair, sur une gemme conservée au Musée archéologique de Florence, que l'image se rapporte bien aux Saliens¹⁰⁹ – une gemme de Berlin et le fragment d'un bas-relief retrouvé à Rome, appartenant sans doute à la *Regia* reconstruite par Domitius Calvinus en 36 avant J.-C., le confirment¹¹⁰ : la suspension de boucliers bilobés se dégage comme signe reconnaissable du rituel des Saliens –, autant l'urne de bronze de Viterbe n'obéit pas à ce principe. Les personnages portent un bouclier rond, et le groupe de danseurs sur le couvercle, qui entoure un être enchaîné, n'en possède même pas ; le second groupe, sur l'épaule, en dispose, mais que vient faire l'homme aux mains liées derrière le dos, dans l'attitude d'un prisonnier ? De surcroît, un des hommes suit un bovidé ; lui fait face un personnage plus grand qui lève une lance, masse en main. Enfin l'urne enchaîne, au centre de l'espace délimité par ces personnages armés, nus et ithyphalliques, un être hybride prêt à bondir. Certes, on peut imaginer que le rituel vise à assurer une protection, mais il est aussi différent dans son déroulement que la danse des Saliens peut, à Rome, différer du sacrifice qui éloigne Robigus des récoltes. Bref, le rapprochement avec la sodalité des Saliens doit être écarté, et ce au nom des principes méthodologiques énoncés à propos des statuettes féminines : une ressemblance formelle n'induit pas forcément une identité de sens.

D'autres images ont attiré l'attention de Georges Dumézil : indo-grecques, scandinaves, mais aussi scythes, hourrites, cassites... Il a esquissé à propos de ces dernières une lecture basée sur le comparatisme indo-européen. Ces tentatives sont précieuses : à partir de ce cadre, il semble possible de tisser une trame iconographique (trame pour laquelle la mise en série devra jouer le rôle du fuseau) et entrelacer ces deux fils si différents : le comparatisme, et l'histoire de l'art. L'exercice devrait permettre de composer un nouvel espace de recherche, prometteur mais encore à quadriller.

109. Sur l'iconographie des Saliens à l'époque impériale, on peut aujourd'hui se référer au bel article, abondamment illustré, de Thomas Schäfer (et Joachim Ganzert), *Zur Ikonographie der Salier*, *JdAI*, 95, 1980, p. 342-373, et à celui de Mario Torelli, *Appius Alce*. La gemma fiorentina con rito saliare e la presenza dei Claudii in Etruria, *Studi Etruschi*, série III, 1997, 63, p. 227-255 et pl. XX.

110. *Ibid.*, p. 228, fig. 2, et p. 233, fig. 4.

Martin Galinier, agrégé d'histoire, docteur en histoire de l'art, maître de conférences à l'Université de Perpignan, travaille sur la signification des images antiques, images romaines, publiques (thèse à paraître dans la Collection de l'École française de Rome sur la colonne Trajane et les forums impériaux) ou funéraires (plusieurs travaux parus ou à paraître sur les sarcophages romains dans leur contexte archéologique et rituel), mais aussi images de cultures antiques « périphériques » à la Méditerranée : pour ces dernières, le recours à la méthode comparatiste de Georges Dumézil paraît riche de promesses.

RÉSUMÉ

Les travaux de Georges Dumézil n'ont que rarement porté sur les images ; pourtant certaines de ses réflexions, concernant les mondes celtique et romain, sont rassemblées et commentées ici au miroir des méthodes plus conventionnelles de l'histoire de l'art. L'objectif est de montrer l'intérêt, mais aussi les limites du comparatisme indo-européen pour les spécialistes de l'art antique.

Mots clés : Antiquité, Georges Dumézil, numismatique, images gauloises, images romaines.

ABSTRACT

The Georges Dumézil's interest focused occasionally on pictures. Some of his remarks, about Roman and Celtic cultures, are collected and commented here, facing the more conventional methods of History of Art. The aim is to show the interest, but also the limits of Indo-European comparatism for Antique art's specialists.

Key words : Ancient History, Georges Dumézil, Numismatic, Gallic pictures, Roman pictures.